



Le [Pot] aux roses

Journal de mobilisation de l'ENS de Cachan

N°1 – Jeudi 25 novembre 2010

Edito

L'ENS de Cachan n'y échappe pas...

Personnels contractuels depuis 10 ans (!), personnels amenés à effectuer 5 ou 6 emplois en même temps... Non, l'ENS de Cachan n'échappe pas à la question de la précarité.

A l'ENS d'Ulm, les personnels ne s'y sont pas trompés; depuis maintenant plus de trois semaines, l'école est en effervescence. Osant briser l'*omerta*, des personnels parlent de leur situation de travail : précarité (CDD renouvelés depuis plusieurs années sur des postes pérennes), surcharges de travail... Réclamant des conditions de travail plus décentes, ces personnels, avec des étudiants et des enseignants, ont engagé un bras de fer avec la direction, qui tempore et cherche à esquiver les questions qui fâchent. Mais par-delà la situation à Ulm, c'est la question de la précarité dans l'enseignement supérieur (et même de la précarité en général) qui est posée.

Ce premier numéro du *[Pot] aux roses* dresse un bilan de la situation à Cachan.

Nous espérons qu'à l'ENS de Cachan, la politique de l'autruche n'est pas de mise...

Précarité et dégradation des conditions de travail à l'ENS de Cachan

Compte-rendu de la réunion du lundi 22 novembre

Plus de 50 personnes étaient présentes, majoritairement des BIATOSS (=personnel non enseignant) mais également des élèves et des enseignants. Un technicien de l'ENS Ulm avait fait le déplacement afin de témoigner de la lutte que mènent depuis un mois les personnels précaires et les étudiants de la rue d'Ulm. Après son intervention, des personnels de Cachan ont pris la parole pour dénoncer leurs conditions de travail: ainsi, on demande au personnel de ménage d'effectuer des déménagements, de décaper avec des produits nocifs... Et cela alors qu'il n'y a plus de médecin du travail. Par ailleurs, plusieurs personnes sont embauchées en

CDD renouvelé depuis des années, parfois 8 et même 10 ans (voir témoignage) ! Enfin, s'abritant derrière un tour de passe-passe juridique, la direction a décidé de retirer à l'ensemble des personnels plusieurs jours de congés payés annuels ! Une délégation du personnel avait été reçue par M. Mé-rindol, sans pouvoir faire entendre ses revendications.



Alors que la charge de travail augmente, les personnes en congés maladie ne sont pas forcément remplacées. Moralité: plus de travail, moins de congés.

CDD, CDI, emplois précaires

La loi du 26 juillet 2005 et la circulaire du 1er décembre 2005 instaurent une nouvelle voie de recrutement précaire dans la fonction publique (en contradiction avec les objectifs de la directive européenne du 28 juin 1999 sur le travail à durée déterminée) : l'agent peut être sous

CDD pendant trois ans, renouvelable une fois, mais sans obligation de recrutement au terme des 6 ans... une limite de CDD quatre fois supérieure à celle imposée dans le privé !

La LRU (loi sur les libertés et responsabilités des universités) a conduit à l'introduction

A NOTER DANS VOS AGENDA :

**Assemblée générale
Jeudi 2 décembre à 18h30, amphi Curie**

**AG inter-facs/inter-écoles à l'ENS Ulm
Lundi 29 novembre à 18h30, 45 rue d'Ulm**

de CDI dans les établissements d'enseignement supérieur, aussi bien pour des fonctions techniques et administratives de catégorie A que pour des fonctions d'enseignement et de recherche. Ainsi est née une nouvelle sous-catégorie d'agents publics placés dans une situation précaire.

Cette multiplication des CDD et CDI doit être replacée dans le contexte d'une politique nationale de réduction des emplois publics et de remise en cause des statuts.

Des jours de congé qui disparaissent...

Suite à la découverte d'une diminution du nombre de jours de congés et à l'incertitude du renouvellement des contrats, une délégation du personnel a été élue le 18 octobre pour rencontrer la direction sur les deux points suivants : la situation des contractuels et les congés.

De plus, nous avons découvert que l'accord de 2002, lors de la mise en place de la loi sur les 35 heures, nous voulait une douzaine de jours

de congés par an !

Dans un contexte de déficit budgétaire important, la « maîtrise de la masse salariale » passe par un maintien d'un nombre important de personnels en contrat précaire (que l'on peut renvoyer facilement). De plus la réduction du nombre de jours de congés constitue une « bonne » solution de remplacement au manque d'effectif.

Au 31 décembre 2009, il y avait 236 emplois budgétaires Biatoss.

6 jours de congés en moins représentent environ $6 \times 236 \times 7,8 = 11\,045$ heures, soit l'équivalent de plus de 7 emplois temps plein... !

... et des CDD qui se multiplient.

Témoignage

J'ai été recrutée à l'ENS de Cachan en septembre 1999 pour un contrat d'un an. En octobre 1999, j'ai été recrutée en qualité de contractuelle au 1er échelon des adjoints administratifs (indice brut 259) en mi-temps dans deux services différents.

En septembre 2002, j'ai été affectée au service de la scolarité.

De 2002 à 2007, j'ai enchaîné des contrats de 12 mois.

De 2007 à 2009 j'ai effectué deux contrats de 10 mois + 2 mois de vacances.

De 2009 à 2010, nouveau contrat de 12 mois.

Et pour finir, en 2010-2011, le fameux contrat sur 10 mois + 2 mois de chômage (comprendre : 11 mois payés et un mois sans ASSEDIC), à l'échelon 6, indice 316.

PERSONNEL EN COLÈRE !



Qui sommes-nous ?

Nous sommes des personnels, des enseignants/chercheurs, des étudiants et des normaliens de l'ENS-Cachan, mobilisés pour les conditions de travail et d'étude sur le campus. Certains d'entre nous sont syndiqués, mais nous ne dépendons d'aucune organisation et c'est collectivement que nous prenons nos décisions.

Pour plus d'information : <http://mobilisation.ens-cachan.over-blog.com/>.

Pour recevoir des informations par courriel, rejoignez le google group Collectif Cachan : <http://groups.google.com/group/collectifcachan> ou contactez-nous : collectif.enscachan@gmail.com.